

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 5 (1929-1930)
Heft: 14

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Staffelführer und gibt mit dem Taschentuch energische Zeichen. Zwanzig Meter über dem Boden sacken wir noch einmal durch. Der Pilot gibt Vollgas. Wir fegen über den Boden. Maschine auf den Boden drücken! gibt der Fluglehrer durch Zeichen zu verstehen. Keine leichte Sache! Die Räder berühren den Boden. In der nächsten Sekunde befinden wir uns fünf Meter darüber. Vollgas! Der Motor heult auf. Der Pilot drückt die Ma-Maschine. Radlandung. Ein Riesenluftsprung. Wieder am Boden, wieder ein Sprung. Noch einer — dann ein letzter.

Die Beobachter springen aus den ausrollenden Maschinen, um sie am Flügel zu halten und gegen den Wind zu stabilisieren. Wir verteilen uns längs der Landungspiste, um unsern nach und nach landenden Kameraden beizustehen. Nach der Landung der letzten Besatzung geht das Lächeln einer sichtbaren Erleichterung über alle Gesichter.

(Fortsetzung folgt.)

Billet du jour

Billet du jour.

Nous avons donc peur des socialistes ; c'est un fait connu sur lequel il est inutile de revenir. Nos chambres fédérales sur leur ordre ont déjà décidé depuis plusieurs années de ne pas dépasser le chiffre de 85 millions pour le budget militaire. On dira et avec raison : 85 millions, c'est formidable ! Avec cette somme combien d'hôpitaux pourrait-on bâtir, combien d'orphelinats pourraient accueillir de petits délaissés, combien de routes, de ponts, de tunnels nécessaires à la collectivité pourraient être créés, combien d'enfants doués mais sans fortune pourraient être dirigés grâce à une sage orientation et surtout sélection professionnelles. Combien facile surtout serait l'organisation des fameuses assurances sociales ! Vous imaginez sans peine toute la série de bonnes raisons qu'il y a à ne pas dépenser chaque année une si grosse fortune : les organes rouges qui tiennent à tout prix à démolir notre armée pour pouvoir à tout prix également démolir notre pays sans être arrêtés par les baïonnettes des gens d'ordre, ces organes, dis-je, vous servent chaque matin une longue liste de raison péremptives.

Eh oui ! braves gens ! C'est une vieille histoire que de dire : les hommes sont fous de lancer l'argent par les fenêtres au moment où ils en ont un besoin si pressant ! Mais supposez (l'exemple est ridicule à force d'avoir été cité) notre armée licenciée et un de nos voisins pénétrant chez nous pour une cause quelconque (disons cause quelconque car au point où nous en sommes nous ne pouvons plus compter sur la solidarité internationale et la justice est livrée au bon vouloir des grandes puissances !) une ville est atteinte par les colonnes de l'envahisseur. Cinq minutes après, les 85 millions du budget militaire sont engloutis ; une seule banque, quelques fabriques . . . et le tour est joué. Nous ne parlerons pas des malheurs sans nombre dont bénéficiera le pays qui sera désormais bien mort et des pertes inévitables de vies humaines. En voilà assez ! Petites économies, vous dis-je ! Du reste on peut prendre le problème par l'autre bout ! Pour construire les casernes et les arsenaux il faut des maçons, des ouvriers et des matériaux dans vingt corps de métiers différents ; pour les uniformes il faut des tisserands, des fileurs, des tailleurs, des cordonniers . . . pour les armes il faut des mécaniciens, des fondeurs, des mineurs, des cheminots . . . Arrêtons-nous car nous savons là aussi que les fameux 85 millions s'en vont à des industries qui sans eux devraient chercher ailleurs des ressources souvent rares ! L'argent coule, coule,

telle l'eau d'une fontaine ! On ne vote pas un budget pour constituer un trésor de guerre !

Eh bien ! on veut encore rogner sur cette somme ! Pressé par les antimilitaristes et quelques citoyens qui croient découvrir l'Amérique, le Conseil fédéral mettra prochainement en œuvre une « commission des Economies » ! Les Chambres ont parlé ! 7 membres (maintenant 12) vont se réunir pour chercher le moyen de moins dépenser dans l'armée ! Le jeu est dangereux ! Puisse-nous ne pas nous repentir de cette économie de « bouts de chandelles » comme on dit familièrement !

On nous a dit que la tâche n'a pas été facile de trouver parmi nos parlementaires nos grands industriels, et nos grands commerçants, les compétences et la bonne volonté nécessaire pour constituer cette commission ; ces messieurs prétendaient ne pas vouloir perdre leur temps. Je crois tout prosaïquement que nombre de citoyens éclairés n'ont pas voulu accepter de gaité de cœur la grave responsabilité de diminuer notre force nationale.

Soyons tranquille ! La commission dite des économies fera de son mieux mais en épluchant soigneusement le budget militaire elle ne trouvera pas le moyen de diminuer beaucoup nos dépenses. Au contraire, si elle travaille dans un esprit vraiment critique elle ne pourra que recommander aux chambres fédérales un peu de prudence dans les réductions du budget. Ce sera le comble !

D.

La Défense nationale

La neutralité effective de la Suisse remonte à 1515. Après la défaite de Marignan, les Confédérés renoncèrent à toute tentative d'expansion extérieure. Plus tard, cette neutralité trouva un fondement dans des traités. Elle fut confirmée à l'occasion de notre entrée dans la Société des Nations, avec cette réserve, toutefois, qu'en échange du privilège d'être son seul membre neutre, la S. D. N. nous a imposé l'obligation de prendre nous-mêmes les mesures nécessaires à la garantie de cette neutralité, autrement dit de maintenir l'armée et de la rendre apte à cette tâche.

L'instruction de base de l'armée, le service en campagne (en abrégé S. C.) débute par ces lignes : « Notre défense nationale a pour unique objet la protection de notre indépendance. C'est donc à repousser une agression . . . que nous devons nous préparer ».

Le problème défensif étant ainsi nettement posé, nous allons examiner comment le S. C. cherche à le résoudre. Mais, auparavant, il nous paraît indiqué d'expliquer ce qu'est ce S. C.

L'art de disposer et d'employer les moyens en vue du combat, s'appelle la tactique. Ces moyens, ce sont les troupes avec leur armement (fusil, fusil-mitrailleur, mitrailleuse, canons, etc.) et leur matériel (de transport : voitures automobiles et hippomobiles ; de transmission : télégraphe, téléphone, radio, signaux optiques), etc., etc. Il est bien évident que l'armement influence considérablement la tactique : on ne se bat pas avec une lance comme avec un fusil, un canon ou un char d'assaut. Le terrain, lui aussi, « imprime à chaque action un caractère particulier » : on n'attaque pas en terrain couvert par une haute végétation, des forêts ou des localités, comme en terrain découvert, en terrain coupé (cours d'eau, ravins), ou en relief (collines, montagnes), comme en terrain plat. Sans aller plus loin, on se sera rendu compte que « l'activité tactique, à la guerre, ne se laisse pas réglementer de façon rigide ». Il est cependant indispensable que les cadres, chargés de conduire la troupe, con-